Charte de la coopération et de la solidarité internationale

Réseau multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale pour la lutte contre la pauvreté

ACEH-Les Compagnons Solidaires

Action Terre d’Afrique

Association de Coopération et d’Entraide Humanitaire

- 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes

- aceh.info.communication@gmail.com

- tél. +33(0)6 67 80 72 48

-tel. +237 699749425

- http://aceh-lescompagnonssolidaires.e-monsite.com.

Financée par le Ministère des affaires étrangères et du développement international, le Ministère des Relations Internationale et de la francophonie, la Communauté d’agglomération du Crédit agricole de Colombes. Siret 818 923 203 00017

Du fait de l’ouverture au monde de nos sociétés humaines et des difficultés de nombreuses populations pour subvenir à leurs besoins vitaux et fondamentaux, les initiatives en matière de coopération ou de solidarité internationale se multiplient depuis plusieurs années. Si elles peuvent être facteurs de dynamisme pour nos territoires, nos pays, nos populations ces démarches sont, parfois, isolées, moins efficaces et limitées par un déficit d’une véritable volonté politique sociale juste, surtout par manque de moyens et de collaborations.

Conscients de l’intérêt de nous impliquer ensemble en faveur de la coopération et de la solidarité internationale, nous, acteurs publics, associations de coopération et de solidarité internationale et partenaires économiques soucieux de la solidarité internationale de France-Canada-Afrique-Europe, avons décidé de renforcer notre travail dans une plate-forme en réseau de solidarité humaine, en approfondissant la concertation et la coopération entre chacun de nous, dans le respect de nos diversités et de nos spécificités.

À cette fin, nous souhaitons affirmer notre adhésion aux valeurs sociales et aux principes fondamentaux communs aux hommes suivants :

1I Notre action est définie en partenariat-collaboratif avec des structures d’accompagnement des populations locales et aux structures de développement participatif ;

2) Elle vise à répondre aux besoins prioritaires destinés à renforcer « leur autonomie et à

améliorer leur condition de vie » ; à ce titre, toute forme d’assistanat pérenne est proscrite,

3) Elle est menée dans le respect des Droits de l’homme, des Droits universellement humain et en excluant tout projet visant un intérêt particulier ethnique, communautariste du genre homosexuel, politique, partisan, religieux ou économique,

4) Nous nous engageons à associer systématiquement les autorités locales à tous les stades de vie du projet dans le respect des organisations et pratiques locales, en cherchant à promouvoir un approfondissement d’une part de la démocratie locale, notamment le respect de la légalité et de l’égalité des chances femmes-hommes, de la dignité de l’homme des minorités, de la protection des enfants, du soutien des projets de développement et d’autre part de la décentralisation.

En décidant de participer à la coordination de la coopération et de la solidarité internationale, nous souhaitons aussi affirmer notre responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des habitants de ces (03) trois continents et nous engageons à les associer et les informer sur la nécessité de la participation solidaire de nos actions.

L'adhésion à ACEH-Les Compagnons Solidaires vous permet de participer à l'orientation des activités, au développement des services proposés, de profiter de nos services et être tenus informés de notre évolution.

Pour l'année 2018, ACEH souhaite développer ce partenariat. Ainsi, en adhérant :

Vous avez la priorité d’accueillir des Volontaires de Solidarité Internationales (VSI)

Vous avez la priorité sur les dons de matériels qui nous sont proposés

Votre site Internet peut être mis en ligne sur notre site

Vous bénéficiez de frais de participation minorés ou de la gratuité sur les actions menées par ACEH-Les Compagnons Solidaires

Vous bénéficiez également de la promotion de vos produits, des primes à la production et de l’accompagnement de vos produits dans l’espace de notre réseau de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE). Cet accompagnement se fait à partir du travail de production au champ, à la transformation et la commercialisation au marché du commerce solidaire.

Vous avez la possibilité d'utiliser les logos de ACEH-Les Compagnons Solidaires pour vos réunions, pendant les heures d'ouverture.

Tarifs Adhésion :

Adhésion individuelle: 69,20 € HT / 87 € TTC

Adhésion association: 65,33 € HT / 74 € TTC

---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Bulletin d’adhésion 2018**

**Nom** :………………………….....… **Prénom** :………………………………………………………

**Fonction** :…………………………………………………………….................................................

**Association :…………………………………………………………................................................**

**Adresse** :……………………………………………………………..................................................

………………………………………………………………………..................................................

**Tel** :………………………………… **Fax** :………………………………….....................................

**Email**…………………………………… S**ite Web**: ……………….................................................

**Date et signature**

Adhésion individuelle: 69,20 € HT / 87 € TTC

Adhésion association: 85,33 € HT / 100 € TTC

**A retourner accompagné de votre règlement et de la Charte Adhérents signée sous enveloppe affranchie à :**

ACEH-Les Compagnons Solidaires

Action Terre d’Afrique

Association de Coopération et d’Entraide Humanitaire

- 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes

- aceh.info.communication@gmail.com

- tél. +33(0)6 67 80 72 48

-tel. +237 699 74 94 25